



Comme quoi une seul voix peut compter !!!

Depuis plusieurs jours, nous voyons des organisations syndicales critiquer notre choix en ce qui concerne l'élection des membres du CHSCT.

Même si nous savons que vous en avez marre des règlements de comptes stériles, on ne peut pas tout laisser dire et écrire sans réagir.

Pourquoi revenir sur ces faits ? Simplement parce que vous vous en doutez, ceux qui n'ont pas bénéficié de notre voix sont déçus !!

Point important, nous ne sommes pas à vendre et encore moins à acheter, contrairement à ceux qui l'écrivent !!!

Les faits :

il faut bien l'admettre, avec une seule voix, et pas de représentativité, nous n'avions aucune chance d'avoir un élu au CHSCT. Et comme nous ne voulions pas que le vote de nos adhérents et de nos sympathisants soit nul, nous avons décidé de ne pas nous abstenir et de donner notre voix au syndicat FO.

Chez nous on dit ce qu'on pense et on pense ce qu'on dit, pas d'électorisme primaire...

Depuis la création de notre syndicat, nous avons dit, écrit voire certainement un peu trop rabâché, **que pour nous seul l'intérêt des salariés(es) compte, d'où notre choix.**

Nous avons pris notre décision suivant 2 critères :

- 1) Le bilan de ces 6 dernières années : 2 ans gérés par FO, puis 2 gérés par la CGT et enfin 2 gérés par le SNI/UNSA.

La comparaison a été vite faite, le CHSCT fonctionnait mieux quand FO le tenait, alors qu'il a été inefficace voire inexistant sur les 4 dernières années.

- 2) La démocratie : les décisions sont discutées et prises avec nos adhérents et sympathisants, **nos choix sont libres et nous, nous ne céderons jamais à quelques formes de chantage que ce soit.**

Petit bémol, nous regrettons le choix de FO qui n'a pas présenté de candidat au poste de secrétaire, ce qui aurait pu faire basculer le résultat final et de ce fait le fonctionnement du CHSCT.